



Le Petit Mareillois Budget 2026 N°21



Chères Mareilloises, Chers Mareillois,

Dans un contexte difficile la France s'est enfin dotée d'un budget le 2 février 2026.

Le 12/02/2026 la précédente équipe municipale a voté son CFU: (Compte Financier Unique), document qui permet de valider les comptes communaux de l'année écoulée et simplifie le processus entre l'ordonnateur et le comptable.

Le 05/03/2026 : le budget primitif communal a été adopté

Entre rigueur, ambition et vigilance :

À l'heure où chaque euro dépensé est scruté, les comptes 2025 et le budget primitif 2026 offrent un panorama sans ambiguïté : la gestion financière reste solide, mais l'équilibre repose sur une ligne de crête qui exige lucidité et constance.

Que nous révèlent les chiffres

Pour l'année 2025

La section de fonctionnement dégage un excédent de clôture 522 773 €, reflet d'une gestion rigoureuse et d'une fiscalité stable. La section investissement, présente un déficit de 147 928 €. La commune a poursuivi des opérations structurantes, tout en maintenant une dette maîtrisée (127 015 € au 31 décembre 2025).

Le budget primitif 2026

Voté le 5 mars, celui-ci confirme cette trajectoire responsable. Les taux d'imposition restent inchangés, depuis 2017. Le fonctionnement, équilibré à 815 260 €, permet de consacrer 360 000 € au financement des projets d'investissement, toutefois chaque investissement important reste subordonné à l'obtention de différentes subventions.

En investissement, l'année 2026 s'annonce dense, avec 929 121,50 € de dépenses prévues. La commune engage un programme ambitieux au service du patrimoine et du cadre de vie. Trois axes se dessinent.

1. Le patrimoine communal, avec un effort continu sur l'église, véritable marqueur identitaire du village.
2. La modernisation et l'aménagement, notamment la création d'une liaison douce Cheval Mort /bourg via le chemin du Gasoin, l'enfouissement des réseaux et le recensement des chemins ruraux ...
3. Les projets financés sur fonds propres, plus modestes mais essentiels au quotidien : mobilier urbain, informatique, cimetière (tombes à l'abandon, réaménagement du cimetière), Maison du Village, Monument aux Morts...

La stratégie est claire :

**Prioriser l'entretien ainsi que les rénovations raisonnables avec les fonds propres de la commune;
Rechercher activement des subventions pour financer les projets de modernisation plus ambitieux.**

Entre prudence et vision : un équilibre à préserver.

Ce budget 2026 est un budget qui cherche à concilier :

- la nécessité de préserver un fonctionnement sain,
- l'obligation d'investir pour maintenir et améliorer le cadre de vie,
- la volonté de ne pas peser davantage sur les contribuables.

La commune avance donc avec sérieux, mais aussi avec une forme de volontarisme assumé.

Reste à transformer ces intentions en réalisations concrètes, dans un contexte où chaque retard ou diminution de subvention, chaque hausse de coût, peut au mieux fragiliser l'équation, au pire remettre en question l'investissement.

Patricia SADO

LES COMPTES 2025

Les dépenses et recettes de fonctionnement 2025

Dépenses	Pourcentage	Réalisé 2025
Charges générales à caractère générale	33,17%	143 348,74 €
Charges de personnel	19,51%	84 314,80 €
Atténuation des produits	29,12%	125 823,96 €
Autres charges de gestion courante	17,93%	77 484,26 €
Charges financières	<1%	1 105,69 €
Total		432 077,45 €

Recettes	Pourcentage	Réalisé 2025
Produits des services	2,25%	11 679,67 €
Impôts et taxes	21,79%	113 087,89 €
Impôt direct	67,51%	350 338,16 €
Dotations et participations	4,78%	24 831,62 €
Autres produits de gestion courante	3,49%	18 143,07 €
Produits exceptionnels et autres	<1%	840,00 €
Total		518 920,41€

Excédent de l'exercice : 86 842.96€ Report
excédent N-1 (2024): 435 930.21€ Soit un
excédent de clôture de : 522 773.17€

Les dépenses et recettes d'investissement 2025

Dépenses	Réalisé 2025
Immobilisations incorporelles	10 117,89 €
Opérations d'équipement	439 043,82 €
Emprunts et dettes assimilées	12 468,59 €
Opérations patrimoniales	200 460,29 €
TOTAL	662 090,59 €

Recettes	Réalisé 2025
Dotations, fonds divers et réserves	336 245,48 €
Subventions d'investissement	181 182,66 €
Cautionnements reçus	1 400,00 €
Immobilisations corporelles	592,80 €
Opérations patrimoniales	200 460,29 €
Total	719 881,23 €

Excédent de l'exercice : 57 790.64€
Report déficit N-1 (2024): 205 718.84€
Soit un déficit de clôture : 147 928.20€

La dette en capital restant dû au 31 décembre 2025 est de 127 015,00€.

La présentation des comptes 2025 a été réalisée au travers du « Compte Financier Unique (CFU) » lors de la séance du conseil municipal du 12 février 2026. Le document CFU est la fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur – maire - et le compte de gestion produit par le comptable public, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

LE BUDGET PRIMITIF 2026

Un budget primitif 2026 maîtrisé, qui permet le financement de nos projets, retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année.

Il a été voté, avant les élections municipales, par le « Conseil sortant » lors de la séance du 05 mars dernier.

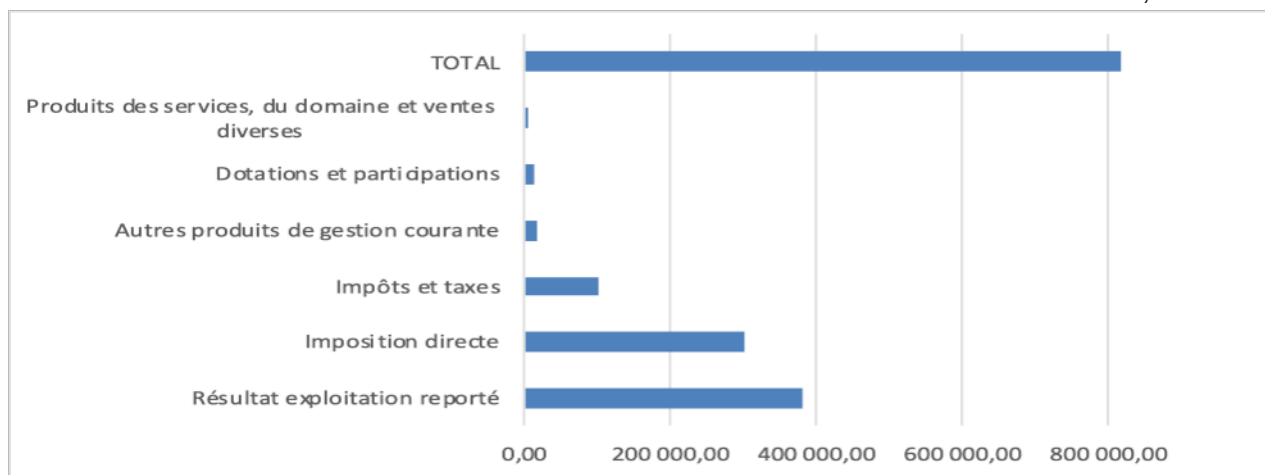
Le budget est établi avec des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 inchangés par rapport à l'exercice précédent, les taux n'ont pas évolué depuis 2017.

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 815 260,08€ incluant un résultat d'exploitation reporté de 380 420,67€ en recettes et un virement à la section d'investissement de 360 000€ en dépenses.

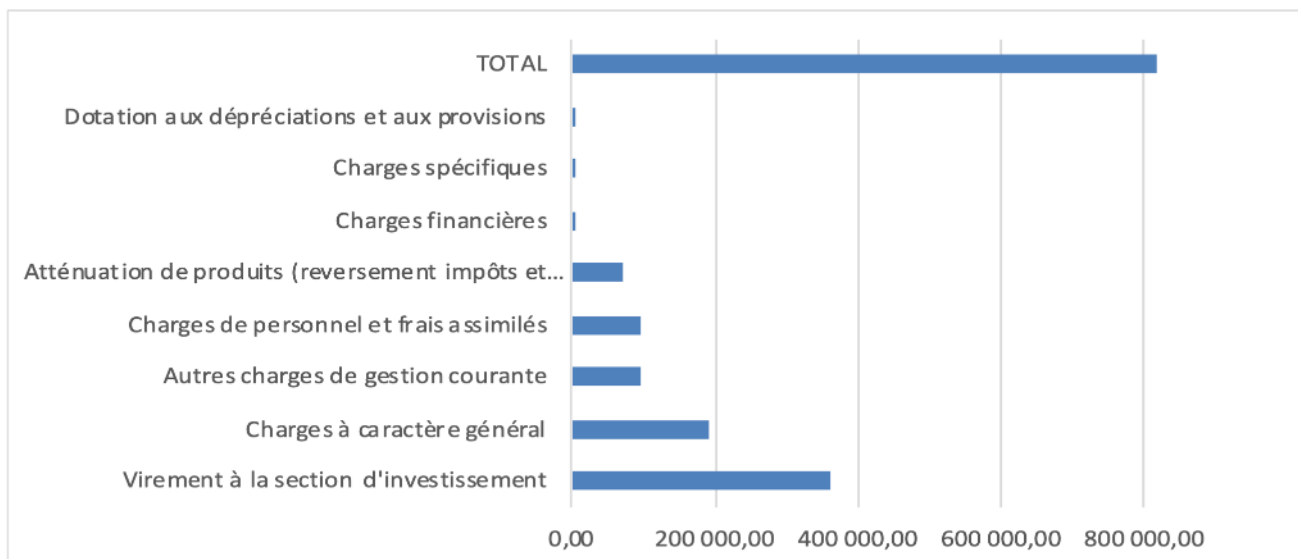
Recettes

	Montant en €
Résultat exploitation reporté	380 420,67
Imposition directe	299 000,00
Impôts et taxes	102 129,11
Autres produits de gestion courante	15 460,30
Dotations et participations	12 000,00
Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 250,00
TOTAL	815 260,08



Dépenses

	Montant en €
Virement à la section d'investissement	360 000,00
Charges à caractère général	190 836,08
Autres charges de gestion courante	95 900,00
Charges de personnel et frais assimilés	95 600,00
Atténuation de produits (reversement impôts et taxes)	70 874,00
Charges financières	1 050,00
Charges spécifiques	500,00
Dotations aux dépréciations et aux provisions	500,00
TOTAL	815 260,08



Section d'investissement

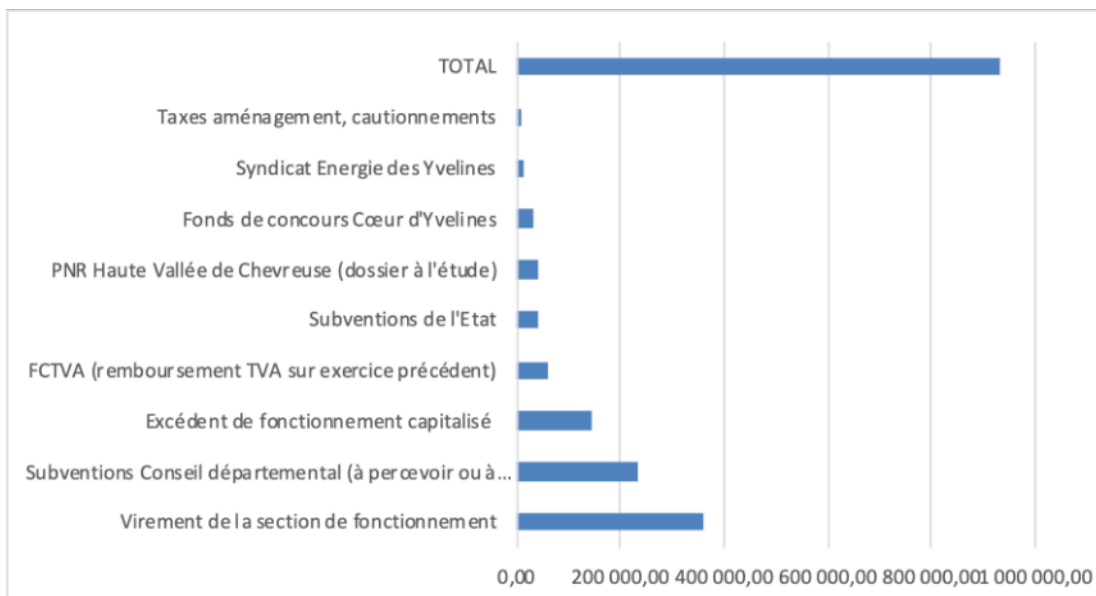
La section investissement s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 929 121,50€ incluant en recettes un virement de la section de fonctionnement de 360 000€ et un excédent de fonctionnement capitalisé de 142 352,50€.

Recettes

Recettes	Montant en €
Virement de la section de fonctionnement	360 000,00
Subventions Conseil départemental (à percevoir ou à l'étude)	235 000,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	142 352,50
FCTVA (remboursement TVA sur exercice précédent)	60 000,00
Subventions de l'Etat	42 684,00
PNR Haute Vallée de Chevreuse (dossier à l'étude)	40 000,00
Fonds de concours Cœur d'Yvelines	29 985,00
Syndicat Energie des Yvelines	13 000,00
Taxes aménagement, cautionnements	6 100,00
TOTAL	929 121,50

Deux types de recettes coexistent en investissement :

- les recettes sur fonds propres de la commune : virement de la section de fonctionnement, excédent de fonctionnement capitalisé, encaissement des taxes d'aménagement.....;
- celles liées aux subventions et fonds de concours d'investissements



Les dépenses

Les dépenses d'investissement sont les dépenses qui enrichissent durablement la valeur du patrimoine de la commune. Les principales opérations retenues au budget 2026 sont :

Dépenses	Montant TTC en €
Bâtiments communaux	
Eglise	413 400,00
Maison du Village	3 000,00
Cimetière	24 000,00
Divers	
Travaux divers	15 185,00
Matériels divers	3 950,00
Frais études, logiciels	
Informatique	8 550,00
Site internet	4 000,00
Voirie	
Route du Pavillon, enfouissement réseaux	80 000,00
Mobilier urbain	10 000,00
Chemin du Gasoin, voie douce	102 000,00
Recensement des chemins ruraux	15 000,00
Acquisition foncière	50 000,00
Reste à Réaliser - RAR- (exercice précédent)	37 108,30
Remboursement d'emprunts, cautionnements	15 000,00
Solde négatif exercice précédent	147 928,20
TOTAL	929 121,50